

**Installation des nouveaux parlementaires :**  
**Les propositions pour le logement et l'aménagement du territoire**  
**sont majoritaires à l'Assemblée nationale.**

Le Président de l'UNAM **félicite les parlementaires** élus et réélus qui s'installeront jeudi 18 juillet et adresse ses remerciements à tous ceux qui n'ont pas été reconduits mais ont œuvré de leur mieux pour le logement durant leur mandat.

Il observe que dans un contexte d'absence de majorité, **des mesures importantes concernant le logement et l'aménagement sont majoritaires dans la nouvelle Assemblée nationale.**

Ainsi, les mesures concernant **la simplification où le Prêt à taux zéro par exemple, recueillent une majorité absolue.**

C'est l'opportunité d'apporter collectivement des réponses au sentiment d'abandon, de relégation et de déclassement exprimé dans de nombreux territoires et dont **le manque d'aménagement est justement la cause profonde.**

**L'aménagement de projets cohérents comportant les mixités sociales et d'accession à la propriété, de logements et de services, sont un moyen concret de ressouder ce qui a été divisé depuis trop longtemps.**

*« Désenclavement et cohésion des territoires, développement économique et réindustrialisation du pays, déserts médicaux et commerciaux, présence des services publics, écologie et aménagement bioclimatique, précarité énergétique, pouvoir d'achat, capacité d'accéder à la classe moyenne... **L'aménagement est une pierre angulaire des politiques publiques** qui apporte des solutions pour concilier transition environnementale, droit au développement des territoires et désirs des habitants comme des élus locaux.*

***Les nouveaux élus peuvent se concentrer sur leurs points d'accords autour de cette thématique et le gouvernement d'affaires courantes doit poursuivre les mesures de simplification engagées.** »* déclare François Rieussec, Président de l'UNAM.